THONON AGGLOMERATION

assainissement non collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2021

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-217402817-20221121-CM20221121_26-DE en date du 23/11/2022 ; REFERENCE ACTE : CM20221121_26

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

CA	RACTERISATION TECHNIOUE DU SERVICE	2
1.1. 1.2. 1.3.	Presentation du territoire desservi	2 2
2.1. 2.2.	MODALITES DE TARIFICATION	
INI	DICATEURS DE PERFORMANCE	1
3.1.	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	
FIN	NANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	7
1.1. 1.2.	MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX REALISES	
	· ·	
	.1234. TAll .1212121111.	.2. MODE DE GESTION DU SERVICE3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0)4. INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0) TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE 2.1. MODALITES DE TARIFICATION 2.2. RECETTES INDICATEURS DE PERFORMANCE 3.1. TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3) FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 4.1. MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX REALISES

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le	Le service est géré au niveau ☐ communal ☐ intercommunal					
•	Nom de la collectivité : THONON AC	GGLOMERATION				
•	Nom de l'entité de gestion: assainisse	ment non collectif				
•	Caractéristiques (commune, EPCI et t	ype, etc.) : Communauté d'agglomération	on			
>	Compétences liée au service					
\boxtimes	Contrôle des installations	Traitement des matières de vidanges				
	Entretien des installations	Réhabilitation des installations	Réalisation des installations			
•	Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-C	ntes au service, secteurs et hameaux de hablais, Brenthonne, Cervens, Chens-su id, Margencel, Massongy, Messery, Ner Vvoire	ır-Léman, Douvaine, Draillant,			
•	Existence d'une CCSPL	☑ Oui	□ Non			
•	Existence d'un zonage	⊠ Oui, date d'approbation :	Non			
>	Existence d'un règlement de service	☑ Oui, date d'approbation : 3avril 20	018. Non			

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne - y compris les résidents saisonniers - qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 4 398 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 92 858.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 4,74 % au 31/12/2021. (4,93 % au 31/12/2020).

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2020	Exercice 2021			
A – É	A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service					
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui			
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui			
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui			
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui			
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service						
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non			
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non			
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non			

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2021 est de 100 (100 en 2020).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022			
Compétences obligatoires					
Tarif du contrôle des installations neuves en €	197	197			
Tarif du contrôle des installations existantes en €	400	400			
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €					
Compétences facultatives					

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ➤ Délibération 2017-415 du 29/12/2017 effective à compter du 23/01/2018 fixant les tarifs des redevances
- ➤ Délibération 2017-412 du 29/12/2017 effective à compter du 01/01/2018 fixant la tarification du service assainissement

2.2. Recettes

	Exercice 2020		Exercice 2021			
	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €	216 154		216 154	96 656		96 656
Facturation du service facultatif en €	0					
Autres prestations auprès des abonnés en €	1 530			6 140		6 140
Contribution exceptionnelle du budget général en €						
Autre en € :						

3.Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

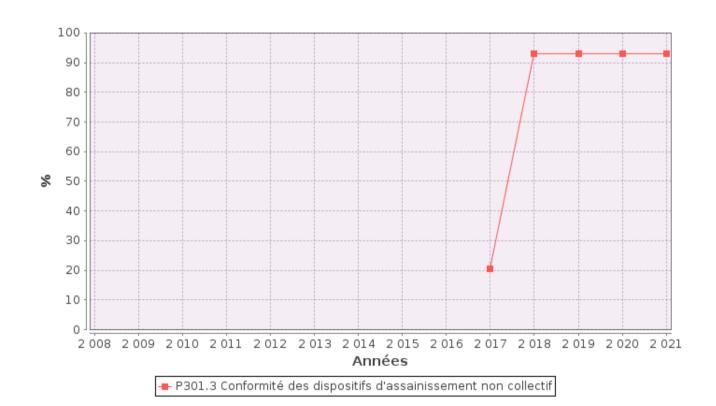
- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

<u>Attention</u> : cet indice ne doit être calculé que si l'<u>indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif</u> est au moins égal à 100.

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Nombre d'installations contrôlées pugées conformes ou ayant fait to présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement ou de risques avérés de pollution de l'environnement total d'installations contrôlées depuis la création du service

	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	377	391
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 804	1 790
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1 300	1 275
Taux de conformité en %	93	93,1



4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2021** est de __0_ €.

4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €